

GUIDE PRATIQUE RENOUVELLEMENT DE LA CRSA

Qui est concerné par le renouvellement ?

La CRSA compte une centaine de membres répartis en 8 collèges et désignés selon 4 modalités différentes :

- Appel à candidatures
- Désignation par le Directeur général de l'ARS
- Désignation directe par l'organisme
- Désignation sur proposition d'un ou plusieurs organismes.

A l'exception des personnalités qualifiées, chaque membre qui siège à la CRSA est désigné en représentation d'une collectivité, d'une fédération, d'un établissement, d'une association, d'un syndicat, etc... C'est donc au responsable légal de cette autorité ou à son représentant, qu'il revient, en conformité avec ses règles de gouvernance, de porter une ou des candidatures.

La [page dédiée au renouvellement de la CRSA](#) est à disposition sur le site internet de l'ARS. Vous y trouverez notamment le lien vers l'arrêté de composition de l'actuelle CRSA.

Que faire, en bref

- Identifier les sièges qui vous concernent en vous référant soit au courrier de saisine que vous avez reçu soit au tableau en annexe 1
- Déposer les candidatures sur la plateforme Démarches Numériques en vous référant au tutoriel disponible en annexe 2.
- Valider l'envoi **le 18 juin au plus tard** (accusé de réception automatique).

Que faire si j'ai une question ?

L'ARS se tient à votre disposition pour vous accompagner



Un webinaire d'information

Mardi 28 avril
14h15-15h15
([Lien de connexion](#))



Une ligne d'assistance
sur des créneaux dédiés

[Lien pour prendre
rendez-vous](#)



Un contact par mail

[ars-normandie-
democratie-
sanitaire@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-democratie-sanitaire@ars.sante.fr)

Que se passe-t-il après le dépôt des candidatures ?

L'ensemble des candidatures sera étudié dès le 19 juin, les désignations intervenant au plus tard en septembre 2026.

Les **critères de sélection** servent la constitution d'un collectif le plus représentatif possible des acteurs du système de santé normand :



Parité hommes-femmes



Equilibre entre membres
expérimentés et nouveaux
entrants



Représentativité infrarégionale



Assiduité et participation



Toute candidature incomplète sera rejetée.

La **notification des désignations** se fera par transmission du premier arrêté de composition à chaque candidat et organisme retenu par mail, **en septembre**.

Les **élections du/de la Président(e) de la CRSA et des Président(e)s de ses formations spécialisées** — la commission permanente (CP) et les quatre commissions spécialisées : prévention (CSP), organisation des soins (CSOS), prises en charge et accompagnements médico-sociaux (CSAMS) et droits des usagers du système de santé (CSDU) — se dérouleront au cours d'une **séance plénière d'installation**.

Les membres élus pour siéger en CSP, CSOS et CSAMS devront impérativement remplir une **Déclaration publique d'intérêts (DPI)**.

Une fois la nouvelle conférence installée et composée, le/la Président(e) élaborera un **projet de mandature, assorti d'un budget prévisionnel** de fonctionnement, adressés au Directeur général de l'ARS.

Annexe 1 : Les sièges à pourvoir

Vous êtes une collectivité territoriale	Collège	VOUS DEVEZ PROPOSER/DESIGNER	MODE DE DESIGNATION	PRECISIONS	
Conseil régional	1a	3 conseillers régionaux titulaires 2 suppléants par titulaire	Désignation directe par un organisme	Désignation par le président du conseil régional	
Conseil départemental (14, 27, 50, 61, ou 76)	1b	5 titulaires (président de chaque conseil départemental, ou son représentant) 2 suppléants par titulaire		Désignation par le président du conseil départemental	
	2b	4 titulaires représentants des associations de retraités et personnes âgées 2 suppléants par titulaire	Proposition par les 5 CDCA parmi des représentants des usagers non-membres d'institutions fournissant des services aux personnes âgées		
	2c	4 titulaires représentants des associations des personnes handicapées <i>Dont 1 intervenant dans le champ de l'enfance handicapée</i> 2 suppléants par titulaire	Proposition par les 5 CDCA parmi des représentants des usagers non-membres d'institutions fournissant des services aux personnes handicapées.		
	7m	1 titulaire représentant des SDIS 2 suppléants	Proposé conjointement par les 5 présidents des conseils départementaux.		
Conseil départemental 14	6c	2 titulaires représentants des services de PMI 2 suppléants par titulaire	Désignation par l'ARS sur proposition	Désignation par le président du conseil départemental dans le ressort duquel est situé le siège ARS	
Représentants des groupements de communes	1c	3 titulaires 2 suppléants par titulaire		Désignation directe par un organisme	Désignation par Intercommunalité de France
Représentants des communes	1d	3 titulaires 2 suppléants par titulaire			Désignation par l'Association des maires de France

Vous êtes une association	Collège	Vous devez proposer	Mode de désignation	Précisions
Association d'usagers agréée	2a	8 titulaires 2 suppléants par titulaire	Appel à candidatures	
Association œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité	5a	2 titulaires 2 suppléants par titulaire		
Association de protection de l'environnement agréée	6f	1 titulaire 2 suppléants		

Vous êtes le/la président(e) d'un conseil territorial de santé	Collège	Vous devez proposer	Mode de désignation	Précisions
	3	7 titulaires représentants des CTS 2 suppléants par titulaire	Désignation par l'ARS sur proposition	Le président de chaque CTS ou son représentant

Vous êtes partenaire social	Collège	Vous devez désigner/proposer	Mode de désignation	Précisions
Organisation syndicale de salariés représentative	4a	5 titulaires représentants des organisations syndicales de salariés 2 suppléants par titulaire	Désignation directe par un organisme	Proposition conjointe par les organisations syndicales (instances régionales)
Organisation professionnelle d'employeurs représentative	4b	3 titulaires représentants des organisations professionnelles d'employeurs 2 suppléants par titulaire		Proposition conjointe par les organisations professionnelles (instances régionales)
CRMA / la CCI / l'UNAPL	4c	1 titulaire représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales 2 suppléants	Désignation par l'ARS sur proposition	Proposition conjointe
Chambre régionale de l'agriculture	4d	1 titulaire représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles 2 suppléants	Désignation directe par un organisme	

Vous êtes un acteur de la cohésion et de la protection sociales	Collège	Vous devez désigner/proposer	Mode de désignation	Précisions
CARSAT	5b	1 titulaire 2 suppléants	Désignation directe par un organisme	
CAF du Calvados	5c	1 titulaire représentant des caisses d'allocations familiales 2 suppléants		Désignation par le Conseil d'administration de la CAF du Calvados, en concertation avec les autres CAF de la région
Fédération nationale de la mutualité française	5d	1 titulaire représentant de la mutualité française 2 suppléants		Désignation par le président de la Fédération nationale de la mutualité française
Directeur d'organisme représentant au niveau régional les régimes d'assurance maladie	5e	1 titulaire 2 suppléants		Désignation par le directeur général de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie ou son représentant
Etablissements / services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques	5f	1 titulaire 2 suppléants	Désignation directe par l'ARS	Désignation conjointe

Vous êtes un acteur de la prévention et de l'éducation pour la santé	Collège	Vous devez désigner/proposer	Mode de désignation	Précisions
Rectorat – Académie de Normandie	6a	2 titulaires représentants des services de santé scolaire et universitaire 2 suppléants par titulaire	Désignation directe par un organisme	Désignation par la rectrice de région académique
DREETS	6b	2 titulaires représentants des services de santé au travail 2 suppléants par titulaire		Désignation par le directeur de la DREETS
Organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé	6d	2 titulaires, dont 1 représentant œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale 2 suppléants par titulaire	Désignation directe par l'ARS	Désignation conjointe
ORS-CREAI de Normandie	6e	1 titulaire représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche 2 suppléants		

Vous êtes une Fédération	Collège	Vous devez proposer	Mode de désignation	Précisions
FHF	7a	5 représentants des établissements publics de santé. 2 suppléants par titulaire	Désignation par l'ARS sur proposition	Dont au moins 3 présidents de CME de CH -CHU - CH spécialisés en psychiatrie
<i>☞ Vous êtes également concerné par les collèges 7e et 7f</i>				
FHP	7b	2 titulaires représentants des établissements privés de santé à but lucratif 2 suppléants par titulaire		Dont au moins 1 président de CME
FEHAP	7c	2 titulaires représentants des établissements privés de santé à but non lucratif 2 suppléants par titulaire		Dont au moins 1 président de CME <i>A noter qu'1 représentant supplémentaire est proposé par les CRLCC sur ce collège</i>
<i>☞ Vous êtes également concerné par les collèges 7e et 7f</i>				
FNEHAD	7d	1 titulaire représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile 2 suppléants		

Vous êtes un autre offreur des services de santé	Collège	Vous devez désigner/proposer	Mode de désignation	Précisions
CRLCC	7c	1 titulaire représentant des CRLCC 2 suppléants	Désignation par l'ARS sur proposition	Proposition conjointe des 2 CRLCC <i>A noter que 2 représentants des établissements privés de santé à but non lucratifs sont proposés par la FEHAP sur ce collège</i>
NEXEM, URIOPSS, UNAPEI, GEPSo, FHF, FEHAP	7e	4 titulaires représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions (dont établissements et services) accueillant des personnes en situation de handicap 2 suppléants par titulaire		Proposition conjointe
NEXEM, URIOPSS, SYNERPA, FHF, FEHAP	7f	4 titulaires représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions (dont établissements et services) accueillant des personnes âgées 2 suppléants par titulaire		Proposition conjointe

Fédération des acteurs de la solidarité Normandie, NEXEM, Union Régionale de la Fédération Addiction	7g	1 titulaire représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions (dont établissements et services) accueillant des personnes en difficultés sociales 2 suppléants	Désignation par l'ARS sur proposition	Proposition conjointe
URML Fédération des Maisons et Pôles de Santé de Normandie	7h	1 titulaire représentant des responsables des centres de santé et maisons de santé 2 suppléants	Désignation directe par l'ARS	Proposition conjointe
Fédération des CPTS	7i	1 titulaire représentant des CPTS 2 suppléants		
Associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins	7j	1 titulaire représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins 2 suppléants		Proposition conjointe
SAMU	7k	1 titulaire représentant des médecins responsables d'un service ou structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation 2 suppléants	Désignation par l'ARS sur proposition	
Transporteurs sanitaires	7l	1 titulaire représentant des transporteurs sanitaires parmi ceux développant l'activité la plus importante 2 suppléants	Désignation directe par l'ARS	
CMH ; SNAM-HP ; INPH ; APH ; Jeunes Médecins	7n	1 titulaire représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics 2 suppléants	Désignation directe par un organisme	Désignation conjointe
URPS	7o	6 titulaires membres des URPS 2 suppléants par titulaire	Désignation par l'ARS sur proposition	Proposition conjointe
L'ordre des médecins	7p	1 titulaire représentant de l'ordre des médecins 2 suppléants	Désignation directe par un organisme	Désignation par le président du conseil régional de l'ordre
Représentant des internes en médecine ISNI, ISNAR-MG	7q	1 titulaire représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées en région 2 suppléants		Désignation par l'une des structures représentatives locales
Le ministère de la défense	7r	1 titulaire représentant le ministère de la défense 2 suppléants	Désignation directe par un organisme	Désigné par le ministre de la défense

Fédération nationale des acteurs de la coordination en santé	7s	2 titulaires représentants des dispositifs d'appui à la coordination 2 suppléants par titulaire	Désignation directe par l'ARS	
---	----	--	-------------------------------	--

Vous êtes une personnalité qualifiée en raison de votre qualification dans les domaines de compétence de la CRSA

Collège		Mode de désignation	Précisions
8	2 sièges à pourvoir	Désignation directe par l'ARS	

Annexe 2 : Tutoriel pas à pas pour le dépôt des candidatures sur Démarches numériques

Astuce accessibilité et aide

- Utiliser un ordinateur ou une tablette (plus confortable)
 - Prévoir les documents à l'avance (PDF de préférence), dont l'attestation sur l'honneur que vous aurez préalablement fait signer par le ou la candidat(e)
 - En cas de difficulté persistante, n'hésitez pas à contacter l'ARS selon les 3 possibilités ouvertes (cf. page 2 du guide).
-

Étape 1 — Identifier les sièges concernés

Où trouver l'information ?

- Sur le **courrier reçu**
- Ou dans l'**annexe 1** associée

À retenir : conservez ces informations à portée de main avant de commencer la démarche.

Étape 2 — Accéder à la plateforme en ligne

Rendez-vous sur la [plateforme Démarches numériques](#)

 Lien : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ars-normandie-renouvellement-crsa-2026>

Voici l'écran qui apparaît :



ARS de Normandie - Renouvellement CRSA Normandie 2026

 Temps de remplissage estimé : 137 min (variable selon les options choisies)

 Date limite : 18 Juin 2026 à 23 h 59 (heure de Paris).

Commencer la démarche

Vous êtes un particulier ?

 S'identifier avec FranceConnect C'est ce que FranceConnect 2.0

OU

 Créer un compte demarche.numerique.gouv.fr

Quel est l'objet de la démarche ? ▾

Quelles sont les pièces justificatives à fournir ? ▾

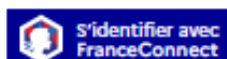
Étape 3 — Créer un compte (si vous n'en avez pas déjà un, sinon passez directement à l'étape 4)

Si vous n'avez pas encore de compte :

1. Cliquez sur **Créer un compte**

Création de compte sur demarche.numerique.gouv.fr

Se créer un compte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Se créer un compte avec une adresse électronique

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Adresse électronique *

Exemple : adresse@mail.com

Mot de passe *

[Afficher](#)

2. Renseignez votre adresse e-mail

3. Validez via le **lien reçu par e-mail**

 Pensez à vérifier vos **courriers indésirables (spam)**.

Étape 4 — Se connecter et démarrer la démarche

Vous avez déjà un compte :

- Connectez-vous
- Cliquez sur **Démarrer la démarche**

Étape 5 — Choisir le type de dépôt

À la question :

Pour qui déposez-vous la demande ?

Sélectionnez systématiquement : « Pour vous »

ARS de Normandie - Renouvellement CRSA Normandie 2026

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Ce dossier est *

Pour vous



Pour une autre personne

Vous déposez ce dossier pour un bénéficiaire en tant que mandataire (membre de la famille, proche, professionnel en charge du suivi du dossier...)



[Retour](#)

[Continuer](#)

Étape 6 — Renseigner l'identité du déposant (Partie 1)

Complétez les informations demandées :

- Nom, prénom
- Coordonnées
- Etc.

1. Identité de la personne déposant la candidature

Consignes :

Merci de remplir lisiblement et avec attention les rubriques ci-dessous (les champs avec un astérisque sont obligatoires)

Étape 7 — Choisir le type de candidature (Partie 2)

Deux options sont proposées :

2. Choix du type de candidature déposée (individuelle ou collective)

Quel type de candidature est-ce que je souhaite déposer ? *

Faites le choix entre les deux options proposées.

Je souhaite déposer une candidature individuelle

Je souhaite déposer une candidature collective (désignation d'un binôme ou trinôme)

➔ **La candidature que vous déposez n'est pas liée à celle d'autres candidat(es) au sein d'un même trinôme ?** Choisissez l'option « candidature individuelle ».

➔ **La candidature que vous déposez concerne un binôme ou un trinôme ?** Choisissez l'option « candidature collective ».

Étape 8 — Compléter les informations sur la ou les candidatures

Renseignez l'ensemble des champs demandés pour chaque candidat(e).

⚠ Étape indispensable pour valider le dossier : vous devrez téléverser l'attestation sur l'honneur complétée et signée

Le modèle est disponible :

- En le téléchargeant directement dans le formulaire
- Ou sur le [site internet de l'ARS](#)

Étape 9 — Compléter les informations sur la ou les candidatures

Si besoin, vous pouvez déposer plusieurs candidatures à suivre en cliquant sur ces blocs :

 Ajouter un élément à « Bloc répétable candidature individuelle »

 Ajouter un élément à « Bloc répétable candidature collective »

Finalisation de la démarche

- Vérifiez l'ensemble des informations
- Finalisez le dépôt du dossier
- Un message de confirmation s'affiche à l'écran
- Vous recevez également une confirmation de dépôt par mail.